



PORNOGRAPHIE ET ENFANCE : COMMENT LIMITER L'ACCÈS AUX MINEURS ?

COLLOQUE ANNUEL ORGANISÉ PAR LES ÉTUDIANTS DU
MASTER 2 COMMUNICATION, SOCIOLOGIE DU DROIT ET DE
LA JUSTICE

Renseignements pratiques

UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS
12, PLACE DU PANTHÉON, 75005 PARIS
APPARTEMENT DÉCANAL - 2ÈME ÉTAGE
STATION RER : LUXEMBOURG
PARKING PUBLIC : SOUFFLOT

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

LIEN DISPONIBLE SUR LES
COMPTES LINKEDIN ET
INSTAGRAM DU MASTER

*AVEC LE SOUTIEN DU FSDIE PARIS-
PANTHÉON-ASSAS



PORNOGRAPHIE ET ENFANCE : COMMENT LIMITER L'ACCÈS AUX MINEURS ?

13h15 - Accueil des participants

13h30 - Mot d'accueil de Cécile PÉRÈS, Professeure de Droit privé,
Directrice du collège de droit, Directrice du Master 2
Communication, sociologie du droit et de la justice

13h45 - Propos introductifs par deux étudiantes du Master 2
Communication, sociologie du droit et de la justice

- Juliette COLAS, Trésorière de l'association du Master
- Nastasia DELLES, Élève-avocate à l'école de formation du Barreau de Paris, Responsable du pôle colloque

14h00 à 14h30 - Regards croisés sur le rapport d'information
sénatorial "Porno : l'enfer du décor" du 27 septembre 2022

- Annick BILLON, Sénatrice de la Vendée (Pays de la Loire)
- Laurence ROSSIGNOL, Sénatrice de l'Oise (Haut-de-France)

14h30 à 15h00 - Les enjeux : témoignage d'une porte-parole du
milieu pornographique éthique

- Nikita BELLUCCI, Actrice française de charme engagée dans la
promotion d'une industrie pornographique éthique



PORNOGRAPHIE ET ENFANCE : COMMENT LIMITER L'ACCÈS AUX MINEURS ?

● Première table ronde ●

15h00 à 15h45 - Quels effets de l'exposition à la pornographie sur les mineurs ?

- Olivia SARTON, Directrice scientifique de l'Association Juristes pour l'enfance
- Jean-Marc BEN KEMOUN, pédopsychiatre, Coordinateur du DU d'expertise en pédopsychiatrie et pédopsychologie à l'Université Paris-Cité
- Clémence GIBON, Juriste assistante en juridiction, Chargée d'enseignement en droit pénal à l'Université Panthéon-Assas

15h45 - Échanges et réponses aux questions de la salle

● Seconde table ronde ●

16h00 à 16h45 - Les modalités de mise en oeuvre de la protection des mineurs : quel encadrement possible ?

- Olivier BLAZY, Professeur à l'École Polytechnique, Spécialiste en cryptographie et chercheur à l'origine du principe de double-anonymat
- Alexandre ARCHAMBAULT, Avocat au Barreau de Paris spécialisé en droit du numérique
- Agnès GRANCHET, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Panthéon-Assas

16h45 - Échanges et réponses aux questions de la salle

17h00 à 17h15 - Conclusion

À partir de 17h30 - Cocktail avec les intervenants, les étudiants et les enseignants du Master 2
